

**ACCUEIL PERISCOLAIRE DU GELON ET DU COISIN
REGLEMENT INTERIEUR**

Bordereau d'engagement à remettre avec le dossier d'inscription

Je soussigné(e)

Responsable ayant l'autorité parental de l'enfant (des enfants)

Déclare avoir pris connaissance des clauses du règlement intérieur du service périscolaire voté le 20 février 2024 et les accepte.

Date

Signature des parents ou personnes ayant l'autorités parentales :